

Mercedes Fórmica, ou les tentatives d'une avocate phalangiste pour réformer le code civil franquiste.

Anne Charlon

Résumé

La critique actuelle interroge la lutte paradoxale de Mercedes Fórmica, avocate et romancière phalangiste, qui a par ses écrits dénoncé les conséquences dramatiques de certains articles des Codes Civil et Pénal du franquisme. Notre analyse des textes de Fórmica nous conduit à mettre en question le terme de féministe qui lui est souvent associé. L'article qu'elle publie en 1953 dans le journal *ABC* dénonce certes les injustices subies par les femmes, son roman *A instancia de parte* montre qu'un mari mal intentionné peut utiliser la loi pour faire condamner à tort son épouse pour adultère. Mais le propos reste souvent ambigu et l'image de la femme pleine de stéréotypes. Le poids de la censure peut expliquer la prudence des propos, il nous semble toutefois que l'attitude de Fórmica se caractérise par la volonté de réformer modérément ce qui peut l'être, sans remettre en cause la position subalterne et inférieure de la femme, et ce même après la fin de la dictature.

Mots-clés: féminisme – conservatisme moral – droit matrimonial – stéréotypes genres

Resumen

La crítica actual cuestiona la paradójica lucha de Mercedes Fórmica, abogada y novelista falangista que denunció por sus escritos las consecuencias dramáticas de ciertos artículos de los Códigos civil y penal del franquismo. Nuestro análisis de los textos de Fórmica nos lleva a discutir el término feminista que se le suele asociar. El artículo que publica en 1953 en el diario *ABC* denuncia ciertamente las injusticias sufridas por las mujeres, la novela *A instancia de parte* muestra que un marido malintencionado puede valerse de la ley para conseguir la condena inmerecida de su esposa por adulterio. Pero los propósitos siguen ambiguos y la imagen de la mujer plagada de estereotipos. El peso de la censura puede explicar tanta prudencia pero nos parece que la actitud de Formica se caracteriza por un deseo de reformas moderadas, por el posibilismo, sin poner nunca en tela de juicio la posición subalterna e inferior de la mujer; y esto incluso después del final de la dictadura.

Palabra clave: feminismo - conservadurismo moral - derecho matrimonial estereotipos de género

Introduction

Le 3 septembre 2013, la romancière Rosa Regàs publiait dans *Ellas* un article intitulé « Mercedes Fórmica o la ideológica contradicción », en 2007 Christine Lavail avait publié un article intitulé « Mercedes Fórmica y su novela *A instancia de parte* entre la Sección Femenina y el feminismo » (Lavail, 2007). Carmen Domingo, pour sa part, intitule un chapitre de son livre, *Histoire politique des femmes espagnoles*, « Mercédès Fórmica ou l'éveil d'une conscience féministe au sein de la Phalange » (DOMINGO, 2008). On le voit, Mercedes Fórmica apparaît comme un cas étrange aux yeux des critiques littéraires et des historiens du féminisme espagnol, ce qui n'est pas surprenant car cette avocate qui a lutté pour tenter d'obtenir des changements favorables aux femmes dans la législation espagnole, auteure d'articles de presse et de romans mettant en lumière les injustices subies par les Espagnoles, fut également membre de la Section Féminine de la Phalange Espagnole. Ce mouvement disposa d'un énorme pouvoir tout au long de la dictature franquiste dans la mesure où « l'idéal féminin » qu'il prônait était la seule valeur partagée par toutes les composantes du coup d'état ayant mis fin à la 2nde République. Cet idéal défendu sans humour sous l'appellation de « nouvelle femme », reprenait peu ou prou le vieux mythe de la femme-ange du foyer. Or le paradoxe majeur de la Section Féminine c'est que ce sont des femmes qui occupent l'espace public, tiennent des meetings, font des conférences et des tournées pour expliquer aux autres femmes qu'elles doivent se cantonner dans l'espace privé pour s'occuper de leur mari et de leurs enfants. Ce sont donc les paradoxes du combat de Mercedes Fórmica que je me propose d'interroger mais également le bien fondé du terme « féminisme » appliqué à son combat.

Première partie

Lors d'une conférence faite le 11 décembre 1975 en hommage à Beatriz Galindo¹, Mercedes Fórmica, définissait en ces termes les qualités de María de Molina, une autre femme d'exception² : « Actuó con el mayor tacto. Sin alzar la voz, sin pedir nunca más de lo que sabía que podían darle³. » (Fórmica, 1975, p. 16) Elle me semble, par ces propos, tenter de défendre le « possibilisme » qu'elle avait elle-même adopté pour faire évoluer la condition des femmes pendant la dictature franquiste. Cette conférence était intitulée « *Falsas y verdaderas formas del feminismo* » (Fausses et véritables formes du féminisme) ce qui n'avait rien d'innocent, me semble-t-il, dans le contexte espagnol d'alors : le général Franco venait de mourir, c'était le début de la « Transition » et les mouvements féministes étaient en première ligne pour

1 Femme de science qui fut la préceptrice d'Isabelle la catholique et professeure à l'université de Salamanque.

2 Reine consort de Castille (XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles).

3 «Elle agit avec le plus grand tact. Sans hausser la voix, sans jamais demander plus que ce qu'elle savait pouvoir obtenir. »

exiger des réformes immédiates et critiquer ouvertement la Section Féminine dont Mercedes Fórmica défendra encore l'action dans ses *Mémoires*, éditées initialement en deux volumes en 1982 et 1984. Elle y défend également les idées de José Antonio Primo de Rivera, l'un des fondateurs de la Phalange Espagnole. Il ne me semble donc pas inutile de rappeler brièvement les idées de celui-ci sur le féminisme, comme dans ce discours prononcé à Don Benito, dans la province de Badajoz, le 28 Avril 1935 :

No entendemos que la manera de respetar a la mujer consista en sustraerla a su magnífico destino y entregarla a funciones varoniles. A mí siempre me ha dado tristeza ver a la mujer en ejercicios de hombre, toda afanada y desquiciada en una rivalidad donde lleva entre la morbosa complacencia de los hombres todas las de perder. El verdadero feminismo no debiera consistir en querer para las mujeres las funciones que hoy se estiman superiores, sino en rodear cada vez de mayor dignidad humana y social a las funciones femeninas⁴.

Dans un article publié le 26 Novembre 1938 à Buenos Aires sous le titre « Educación de la mujeres », Pilar Primo de Rivera, sœur de José Antonio et leader de la Section Féminine de la Phalange espagnole, proclamait :

A las camaradas de las Secciones femeninas hay que formarlas y enseñarles nuestra doctrina sin apartarlas para nada de la misión colosal que, como seres, tienen en la vida. El verdadero deber de las mujeres con la Patria es formar familias [...] Lo que no haremos nunca será ponerlas en competencia con ellos porque jamás llegarán a igualarlos y en cambio pierden toda la elegancia y toda la gracia indispensable para la convivencia⁵.

4 « Nous ne considérons pas que la manière de respecter la femme consiste à la soustraire à son magnifique destin pour la livrer à des fonctions masculines. J'ai toujours éprouvé de la tristesse en voyant la femme s'évertuer dans des activités d'homme, entièrement déboussolée dans une rivalité où elle a –devant la complaisance malsaine des hommes– toutes les chances d'être vaincue. Le véritable féminisme ne devrait pas consister à vouloir pour les femmes les fonctions que l'on juge supérieures aujourd'hui, mais à entourer de la plus grande dignité humaine et sociale les fonctions féminines. »

5 « Il faut former les camarades des Sections Féminines, leur enseigner notre doctrine sans les éloigner surtout de la mission colossale qu'elles ont dans la vie, en tant qu'êtres humains. Le vrai devoir des femmes vis-à-vis de la Patrie est de former des familles [...] Ce que nous ne ferons jamais ce sera de les mettre en concurrence avec eux [les hommes] car elles n'arriveront jamais à les égaler et, en revanche, elles perdront l'élégance et toute la grâce indispensable à la vie de couple. »

Très logiquement, et avant même la fin de la guerre, le général Franco avait « libéré », par les dispositions du *Fuero del trabajo* (9 mars 1938), « la femme mariée de l'atelier et de l'usine » (« liberará la mujer casada del taller y de la fábrica »). Concrètement la majorité des réglementations du travail prises à partir de 1942 (et en particulier toutes celles concernant la fonction publique ou des entreprises travaillant indirectement pour l'état) imposent à la femme d'abandonner son emploi quand elle se marie. La perte du *plus familiar* (qui correspond aux allocations familiales) pour les foyers dont l'épouse continue de travailler est stipulée dans une ordonnance du 29 mars 1946. Une série de lois interdisant l'exercice de certaines professions aux femmes, même célibataires⁶, ont concerné directement Mercedes Fórmica et l'ont menée à ses premières manifestations de dissidence au sein de la Section Féminine. Si l'on en croit ses *Mémoires*, c'était pour exercer la carrière diplomatique qu'elle avait choisi des études de droit⁷ qu'elle n'avait pu terminer, d'abord pour raisons de santé, puis à cause de la guerre d'Espagne. Or elle décida de reprendre et terminer ses études en 1948⁸ mais, entre-temps, le nouveau régime avait établi que le concours pour intégrer le Corps diplomatique était dorénavant réservé aux hommes. Et c'est précisément pour élaborer un projet de réforme de ces réglementations restrictives que Fórmica réunit en 1951-1952 un groupe d'universitaires, militantes ou proches de la Section Féminine. Ce projet se vit rejeter par Pilar Primo de Rivera qui le taxa de féministe. Fórmica mesurait pour la première fois directement les limites du « possibilisme ».

Faute de pouvoir intégrer le corps diplomatique, elle exerça le métier d'avocate libérale et se trouva vite spécialisée dans les questions familiales. Rappelons que la loi du 23 septembre 1939 avait abrogé celle du 2 mars 1932, donc votée pendant la 2nde République, dite Loi du divorce. Les uniques possibilités qui restaient aux couples désireux de mettre fin à leur vie commune étaient l'annulation par l'église (seul le mariage catholique était reconnu par le régime franquiste) ou la séparation. Il est clair, à la lecture de ses *Mémoires*, que Fórmica est viscéralement opposée au divorce, comme l'était José Antonio qui avait déclaré en 1933 dans un discours prononcé à Cadix : « España ya no es una reunión de familias [...] Con el divorcio

6 Ainsi la loi du 2-6-44 interdisait-elle aux femmes l'accès au concours du notariat, celle de 1946 d'entrer dans le corps des Conservateurs des hypothèques. Elles ne pouvaient pas non plus être avocat d'état, agent de change et de bourse, médecin des prisons, technicien des douanes, inspecteur du travail, procureur, magistrat, militaire, policier, travailler dans la marine marchande ou l'aviation civile.

7 « Tras un examen parcial [Manuel Pedroso] se interesó por mi futuro, y, al confiarle mi deseo de seguir la carrera diplomática, me ofreció su ayuda. (Après un examen partiel M. Pedroso s'intéressa à mon avenir et, quand je lui confiai mon désir d'entrer dans la carrière diplomatique, il m'offrit son aide.) » *Memorias*, M. Fórmica, *op. cit.*, (p. 94).

8 « Ya en Madrid, me dispuse a poner en práctica el proyecto que me había rondado a lo largo de la travesía. Las finanzas de Eduardo iban mal y quería terminar la carrera para ayudarlo con mi trabajo. (De retour à Madrid, je me disposai à mettre en pratique le projet que j'avais ruminé pendant la traversée. Les finances d'Eduardo n'étaient pas brillantes et je voulais terminer mes études pour l'aider par mon travail.) » *Memorias*, M. Fórmica *op. cit.*, p. 436.

ya es el matrimonio la más provisional de las aventuras, cuando la bella grandeza del matrimonio estaba en ser irrevocable, estaba en ser definitivo, estaba en no tener más salida que la felicidad o la salida de la tragedia⁹.» De toute évidence, le rejet du divorce manifesté par Formica ne correspond pas seulement à des principes idéologiques mais également à un traumatisme personnel. Elle évoque dans ses *Mémoires* le divorce de ses parents :

Acogiéndose a la recién promulgada Ley de Divorcio, papá decidió rehacer su vida con una alemana, la cruel Gretchen Vögel.

A partir de este momento dejamos de vivir para limitarnos a sobrevivir, en curioso paralelo con lo que sucedía en política. [...]

En concepto de “alimentos” el juez había fijado una pensión de mil pesetas mensuales, que debía cubrir los gastos de comida, vivienda, vestido, educación y cuidados médicos de una familia compuesta por cinco personas, madre y cuatro hijas, la menor de tres años. Lo que quiere decir que rozábamos la miseria.

La Vögel no soportaba nuestra presencia en Sevilla. Blasco logró del juez la residencia forzosa en Madrid, lo que nos sumió en el anonimato de la gran ciudad, en una especie de muerte civil, lejos de nuestro ambiente, nuestra casa, nuestros amigos.

La liquidación de la sociedad de gananciales nunca se realizó, vendidos o disimulados los bienes que la habían constituido¹⁰. (Fórmica, 2012-2013, p. 124, 125)

Malgré son allergie au divorce, l'avocate a découvert les conséquences néfastes pour les femmes de certaines dispositions des Codes Civil et Pénal adoptés par le régime qui, en gros, abolissent toutes les mesures prises par la République pour remettre en place le codes de 1876 et 1889. Ainsi l'article 428 du Code pénal précise-t-il : « Le mari qui, ayant surpris sa femme en flagrant délit d'adultère, tue les coupables ou l'un d'eux ou les blesse gravement, se verra infligé une peine de bannissement. S'il ne

9 « L'Espagne n'est plus une réunion de famille. [...] Avec le divorce, le mariage est devenu la plus provisoire des aventures alors que la belle grandeur du mariage était d'être irrévocable, était d'être définitive, était de n'avoir d'autre issue que le bonheur ou l'issue d'une tragédie. »

10 « Profitant de la Loi de Divorce qui venait d'être promulguée, papa décida de refaire sa vie avec une Allemande, la cruelle Gretchen Vögel.

A partir de ce moment nous cessâmes de vivre pour nous limiter à survivre, dans un curieux parallélisme avec la situation politique. [...] A titre de pension alimentaire, le juge fixa à mille pesetas mensuelles la pension qui devait couvrir les besoins d'alimentation, logement, vêtements, éducation et soins médicaux d'une famille de cinq personnes, notre mère et quatre filles, la plus jeune de moins de trois ans. Ce qui veut dire que nous frôlions la misère.

Vögel ne supportait pas notre présence à Séville. Blasco obtint du juge notre résidence forcée à Madrid, ce qui nous plongea dans l'anonymat de la grande ville, dans une espèce de mort civile, loin de notre univers, de notre maison, de nos amis.

La liquidation des biens du couple ne fut jamais réalisée, les biens qui la constituaient ayant été vendus ou dissimulés. »

leur inflige que des blessures légères il sera exempt de peine.» Les articles 449 à 452 du titre IX ajouté au chapitre VI établissent : « L'adultère sera puni d'emprisonnement (de six mois à six ans). Commettent l'adultère la femme mariée qui a des relations intimes avec un autre homme que son mari [...] Le mari qui installe une maîtresse au domicile conjugal ou maintient avec elle des relations notoires. » L'article 68 du Code civil instaure le *déposito* (placement) de la femme mariée entamant une procédure de séparation. C'est ce « placement » et les dérives possibles entraînées par la différence de traitement de l'adultère, selon qu'il est commis par l'homme ou la femme, qui deviennent les chevaux de bataille de Fórmica.

Le 7 novembre 1953, elle publie dans le quotidien *ABC* un article intitulé « El domicilio conyugal » qui commence par l'évocation d'un fait divers : « En un hospital madrileño agoniza una mujer, víctima de doce cuchilladas¹¹. » Fórmica précise que cet incident sanglant « debió de ser evitada (aurait pu être évitée) ». Elle poursuit par un résumé des faits ayant conduit à ce dénouement en adoptant un ton froid :

Un marido que se niega a entregar a su esposa el producto de su trabajo para mantener a la familia [...] una esposa que, a fin de sacar adelante a esa misma familia, se afana en tareas agotadoras, de la mañana a la noche. A menudo ruega al marido que cumpla con su obligación de jefe de casa. El marido se limita a golpearla. [...] De estos golpes existe constancia abundante en la Comisaría del Distrito¹².

Ce premier paragraphe se termine par l'objection que pourrait faire le lecteur qualifié de naïf par Fórmica : « antes de dejarse matar, esta mujer pudo separarse legalmente de su marido, invocando la causa segunda del artículo 105 del Código Civil¹³. » Suit alors la démonstration qui commence par une phrase d'une rare virulence pour l'époque : « Nuestro Código Civil tan injusto con la mujer en la mayoría de sus instituciones no podía hacer una excepción con la esposa, y la casada que se ve en trance de pedir la separación¹⁴. » L'avocate démontre alors comment le «*déposito*» (placement) de la femme, par le juge, hors du domicile conjugal, est souvent impossible à cause de la crise du logement. La femme se voit ainsi contrainte de demeurer sous le même toit que son mari. Fórmica conclut en ces termes le second paragraphe : « La mujer que se encuentra en esta situación se resigna y aguanta hasta

¹¹ « Dans un hôpital madrilène une femme, victime de douze coups de couteaux, est à l'agonie. »

¹² « Un mari qui refuse de remettre à son épouse le produit de son travail pour entretenir la famille. [...] une épouse qui, pour permettre à, sa famille de survivre, s'épuise au travail, du matin au soir. Elle prie souvent son mari de respecter ses obligations de chef de famille. Le mari se limite à la frapper. [...] Il existe des preuves de ces coups au Commissariat du quartier. »

¹³ « avant de se laisser tuer, cette femme aurait pu se séparer légalement de son mari en invoquant la seconde cause de l'article 105 du Code Civil. »

¹⁴ « Notre code civil, si injuste avec la femme dans la plupart de ses Institutions, ne pouvait faire d'exception avec l'épouse et la femme mariée qui se trouve dans l'obligation de demander la séparation. »

el límite, que, como en el supuesto que nos ocupa, es la propia vida¹⁵. » La solution que propose l'avocate est : « que sea la esposa la esposa la que permanezca en el domicilio común y sea el marido culpable quien lo abandone¹⁶. » Dans cette étape de sa démonstration, l'avocate a pris grand soin de préciser qu'elle défend ici les femmes innocentes (« su inocencia está comprobada »).

Dans la dernière partie de son plaidoyer, elle commence par donner des gages de son respect de la morale officielle et en appelle à « la défense de la famille chrétienne, indispensable pour obtenir une paix durable » (« La defensa de la familia cristiana, imprescindible para el logro de una paz duradera ») pour démontrer à quel point il est « contreproductif » de donner « aux enfants l'exemple de la mauvaise conduite répétée du plus fort ». Elle insiste cependant à nouveau sur le caractère « arbitraire » de la décision généralement prise par « Messieurs les juges » de ne pas laisser la jouissance du « domicile conjugal au conjoint innocent » (« otorgar la titularidad del domicilio conyugal al cónyugue inocente ») et poursuit avec une proposition révolutionnaire de changement de terminologie : « el domicilio conyugal es la casa de la familia y no «la casa del marido», como dice la ley¹⁷. » Dans sa conclusion elle rappelle habilement que, lors du « Congrès des Avocats qui s'est tenu à Madrid » l'année précédente, « la nécessité de réformer la loi en ce sens » a été débattue et que les prêtres-avocats se sont prononcés en faveur de cette réforme (« en el Congreso de Abogados, celebrado en Madrid el pasado año, se puso de manifiesto la necesidad de reformar la ley en este sentido [...] fueron los abogados sacerdotes [...] los que se pronunciaron a favor de esta reforma. ») Elle emploie cependant à nouveau le terme d'injustice : « Cette femme [...] représente un symbole : celui de la bonne épouse, excellente mère de famille qu'une injustice de la loi a conduite au sacrifice inutile de sa vie. » (« Esa mujer [...] representa un símbolo: el de la buena esposa, excelente madre de familia, a la que una injusticia de la ley llevó al inútil sacrificio de su vida. ») La récurrence des termes « injuste, injustice, arbitraire » pour définir la loi espagnole vis-à-vis des femmes me semble être l'expression sincère de la révolte de Fórmica. C'est pourquoi elle n'hésite pas à prendre le risque de publier un article incendiaire en ces temps de censure. Mais sans doute croit-elle aussi en la capacité du régime d'accepter quelques réformes et lui suggère-t-elle que ces réformes sont indispensables s'il veut durer.

¹⁵ « La femme qui se trouve dans cette situation, se résigne et subit jusqu'à l'extrême limite qui, comme dans le cas qui nous intéresse, est sa vie. »

¹⁶ « que ce soit l'épouse qui reste au domicile commun et que ce soit le mari coupable qui l'abandonne »

¹⁷ « Le domicile conjugal est la demeure de la famille et non «la demeure du mari» comme le prétend la loi. »

Deuxième partie

S'affirmant comme sujet autonome doué de réflexion, capable de propositions constructives, Mercedes Fórmica devient le porte-parole des femmes victimes, objet traditionnel de la commisération qu'elle récuse : « Hora es ya de prevenir, en lugar de lamentarse¹⁸. »

Et elle ne va pas s'en tenir là. Elle donne à la *Real Academia de Jurisprudencia y Legislación* durant l'année universitaire 1953-1954 une série de conférences sur « El régimen legal de la mujer casada » (Le régime légal de la femme mariée) et en 1956-1957 sur « La mujer ante la ley » (La femme aux yeux de la loi). En 1954 elle obtient le *Premio Cid* pour le roman (publié en 1955) *A instancia de parte* dans lequel elle aborde le problème de l'adultère.

Il est plus que probable que Fórmica se soit inspirée d'un autre roman dont elle a forcément entendu parler, même si son auteure fut mise à l'index par le régime franquiste. Il s'agit de *El artículo 438* publié en 1921 par Carmen de Burgos, journaliste et romancière morte en 1932, que ses détracteurs avaient surnommée *la divorciadora* à cause de sa lutte pour l'obtention du droit au divorce. Comme va le faire Fórmica, Carmen de Burgos utilise la fiction pour dénoncer cet article 438 qui donne aux maris le droit d'assassiner en toute impunité leur femme prétendument adultère. Carmen de Burgos fait de son héroïne, la bien nommée María de las Angustias, une femme ayant consommé effectivement l'adultère ; mais cet adultère a été planifié par son mari qui a trouvé cette solution pour se débarrasser d'elle et hériter de sa fortune. Le tribunal, s'appuyant sur l'article 438, l'acquitte : « La moral hipócrita triunfó. Alfredo, absuelto, dueño de la fortuna de su víctima, en poder de la patria potestad para educar a su gusto a su hija podría pasar por un hombre honrado¹⁹. » [De Burgos, 1921, p. 58]

La fiction mise en place par Fórmica est plus complexe puisqu'elle repose sur cinq personnages (deux couples et la maîtresse d'un des maris) et son dénouement moins sanglant.

En voici le résumé : Julián revient des Philippines avec sa femme Aurelia, une métisse, et leur fils. Durant la traversée, Julián prend son épouse en grippe et tombe amoureux d'une autre femme, Bárbara. De retour en Espagne il retrouve une vieille connaissance, Chano Maldonado. Ce dernier a été mis au ban de la bonne société locale car il a refusé de châtier et renier son épouse infidèle, Esperanza. Il a perdu son emploi, sombré dans l'alcoolisme et vit de mendicité tandis qu'Esperanza fait

¹⁸ « Il est temps de prévenir, au lieu de se lamenter. »

¹⁹ « La morale hypocrite triompha. Alfredo, acquitté, héritant de la fortune de sa victime, jouissant de l'autorité paternelle pour élever sa fille à sa guise, pouvait passer pour un homme honorable. »

des ménages. Julián décide d'utiliser Maldonado pour se débarrasser de sa femme. Il paie ses dettes, lui donne de l'argent et finit par lui demander d'organiser une fausse scène d'adultère à son domicile. Aurelia tombe dans le piège, elle est arrêtée et, conformément à la loi, condamnée à l'emprisonnement. Elle perd tout droit de revoir son enfant.

Comme pour la fiction de Carmen de Burgos, l'intrigue de *A instancia de parte* peut sembler invraisemblable mais, si l'on en croit ses *Mémoires*, Mercedes Fórmica s'est inspirée de personnes et de faits réels qui se seraient produits à l'époque de son adolescence. Le personnage de Julián présente des ressemblances avec un ami du père de l'auteure :

Propietario de una factoría de tabacos, Munter había estudiado con papá en París. Al obtener su título marchó a Filipinas, donde contrajo matrimonio con una bella talaga. Nacieron dos hijos del matrimonio y el marido decidió educarlos en Barcelona. Mis padres recordaban la escala del barco en Cádiz, el misterio que los rodeó, las evasivas de Munter a las preguntas sobre su mujer. A la cena que le ofrecieron llegó solo.

-¿Y Marina ?

Munter la disculpó azorado:

-Os ruego que la perdonéis. Ha hecho el viaje mareada y necesita descansar²⁰.

[...]

A poco de vivir en Barcelona, el marido la sorprendió en flagrante delito de adulterio. La ley amparaba a Munter que obtuvo la guarda de los hijos y la devolución de la mestiza a Manila.

La solución indignaba por igual a mis progenitores. A mamá, por considerarla injusta. A papá, por no compartir su criterio.

-Te digo que la cogieron *in fraganti*. He leído el proceso y el acta notarial.

-En Barcelona decían que Munter había pagado a un miserable para que montase la farsa²¹. » [Fórmica, 2012, p. 105-106]

²⁰ « Propriétaire d'une usine de tabac, Munter avait fait ses études à Paris avec papa. Après avoir obtenu ses diplômes, il était parti pour les Philippines où il épousa une belle métisse. Deux enfants naquirent de ce mariage et leur père décida de les élever à Barcelone. Mes parents se rappelaient l'escalade de leur bateau à Cadix, le mystère qui les avait entourés, les réponses évasives de Munter aux questions sur sa femme. Au dîner que mes parents leur avaient offert, Munter vint seul.

-Et Marina ?

Munter l'excusa, effrayé.

-Elle vous prie de l'excuser. Elle a été malade durant tout le voyage et doit se reposer. »

²¹ « Peu après leur installation à Barcelone, le mari la surprit en flagrant délit d'adultère. La loi protégeait Munter, qui obtint la garde des enfants et le renvoi de la métisse à Manila.

La décision indignait autant maman, parce qu'elle la trouvait injuste, que papa car il ne partageait pas son opinion.

-Je te dis qu'elle a été prise en flagrant délit. J'ai lu le procès-verbal.

Quant à Ignacio/Chano Maldonado, il semble être lui aussi directement inspiré d'une personne réelle : « El caso de Irigoyen resultaba patético. Se trataba de un marido engañado que no quería enfrentarse con su verdad. Los amigos del casino hicieron cuestión de principio sacarle de su ceguera²². » [Fórmica, 2012, p.106]

L'invention de Fórmica consiste à réunir ces deux personnages dans une même intrigue et à faire en sorte que Maldonado/Irigoyen aide Julián/Munter à faire condamner la femme de ce dernier.

Un autre aspect important du roman est son imprécision temporelle. Les critiques semblent considérer que la fiction se passe à l'époque de l'écriture du roman et que ce sont donc les codes civil et pénal franquistes qui sont mis en accusation. Mais un détail contredit cette idée : il est précisé, à propos d'une rue, que : « El reciente armisticio había trocado su antiguo nombre de Sacramento por el de Avenida de Wilson²³. » (Fórmica, 1955, p. 46) » Le flou entretenu quant à l'époque où se situe l'intrigue est habile : la romancière peut à la fois donner l'impression au lecteur qui partage ses idées de critiquer la législation franquiste injuste avec les femmes, tout en se gardant la possibilité de se justifier si on l'accuse de critiquer ouvertement le régime. Ce flou temporel est d'autant plus utile que la description des conditions de vie et de travail d'un des personnages, Esperanza, dévoile une misère peu compatible avec le triomphalisme affiché officiellement.

Quoi qu'il en soit, ce qui est condamné sans appel par le roman c'est l'existence même de l'article du code civil qui permet au mari de se débarrasser d'une épouse innocente, dans tous les sens du terme. Lorsqu'Aurelia, après le soit disant flagrant délit, se retrouve enfermée dans un couvent en compagnie d'autres femmes, l'une d'elles, Fuensanta, lui montre que la fausse scène d'adultère organisée par le mari est un grand classique qui, cependant, marche toujours :

-Conozco bien la escena. Se preparan todas las piezas, se unen y una vez unidas, ya no hay escape posible. Te han cazado. ¿No lo comprendes? [...] Dime, ¿había una cama en el cuarto? [...] ¿Una cama deshecha? ¿Con el hueco de un cuerpo?
-Sí.
-Estaba segura. [...] Y además habría unas copas de vino y una botella. [...] Claro que había todo eso! Siempre sucede igual²⁴!

-A Barcelone on dit que Munter avait payé un misérable pour organiser cette farce. »

22 « Le cas d'Irigoyen était pathétique. Il s'agissait d'un mari trompé qui ne voulait pas affronter la vérité. Ses amis de cercle firent une question de principe de le tirer de son aveuglement. »

23 « L'armistice, récemment signée, avait transformé son ancien nom de Sacramento en Avenue Wilson. »

24 « -Je connais bien la scène. On prépare tous les éléments et, quand ils sont réunis, il n'y a plus d'échappatoire possible. Tu t'es fait avoir. Tu ne comprends pas ? [...] Dis-moi, il y avait un lit dans la pièce ? [...] Un lit défait ? Avec la forme d'un corps ?

- Oui.

-J'en étais sûre. [...] Et en plus, il y avait sûrement des verres et une bouteille de vin. [...] Il y avait tout cela, évidemment ! Ils procèdent toujours de la même façon ! »

[Fórmica, 1955, p.207-208]

Plus tard, l'interrogatoire d'Aurelia par le juge montre également que tout est déjà décidé :

-Ahora, dígame, si fué a visitar a un tal Ignacio Maldonado.
-Mi marido me había pedido que lo hiciera.
-Conteste escuetamente si fué a visitarle o no.
-Fui.
-¿Estaban ustedes solos?
-Esperaba a Julián y...
-Conteste escuetamente, sí o no.
Los ojos de Aurelia vacilaron. Aquel hombre de apariencia bondadosa estaba sin duda alguna armando la trampa que habría de perderla²⁵. [Fórmica, 1955, p. 222]

Comme le résume Fuensanta : « La ley es una trampa, dispuesta para que caigamos en ella, sólo las mujeres²⁶. » [Fórmica, 1955, p.206]. Cette opinion est partagée par le mari d'Aurelia. A Bárbara, sa maîtresse, qu'il vient d'installer dans un hôtel proche de son domicile, dès que la condamnation d'Aurelia a été prononcée, et qui demande : « Y no habrá peligro para nosotros ? [...] Al fin y al cabo estamos haciendo la misma cosa por la que tu mujer ha sido condenada », Julian répond : « Pierde cuidado. [...] Las leyes son distintas para nosotros²⁷. » [Fórmica, 1955, p. 228]

Troisième partie

Mais le roman présente une particularité qui pose problème quant au message transmis. Fórmica a mis en place un système narratif reposant sur une instance narrative omnisciente qui permet au lecteur d'avoir accès à la conscience de tous les personnages et en particulier des protagonistes masculins²⁸. Or ce narrateur

25 «-A présent dites-moi si vous êtes allée rendre visite à un dénommé Ignacio Maldonado.

-Mon mari m'avait demandé de le faire.

-Répondez seulement si vous l'avez ou non rendu visite.

-Je l'ai fait.

-Etiez-vous seuls ?

-J'attendais Julián et...

-Répondez seulement par oui ou par non.

Les yeux d'Aurelia hésitèrent. Cet air homme à l'air gentil était certainement en train de lui tendre le piège qui allait la perdre. » L'orthographe du texte espagnol est celle de l'édition de référence, antérieure à la réforme.

26 « La loi est un piège que l'on nous tend à nous, les femmes, pour que nous nous fassions prendre. »

27 « Et nous, nous ne risquons rien ? [...] En fin de comptes, nous faisons ce pourquoi ta femme a été condamnée. Ne t'inquiète pas. [...] Pour nous, les lois sont différentes. »

28 Par différents procédés, essentiellement le récit, à la 3ème personne, pris en charge par le narrateur qui expose les états d'âme d'un personnage et par l'expression directe des pensées de celui-ci présentées comme

omniscient n'exerce jamais la fonction idéologique et n'émet, en particulier, pas de jugements moraux (contrairement à celui de Carmen de Burgos). Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de jugements moraux exprimés mais que ceux-ci le sont seulement par l'intermédiaire des personnages et qu'ils n'ont donc qu'une valeur relative. Ce système permet ainsi de dessiner pour chaque personnage un « profil moral ».

Le cas le plus simple est celui du mari qui, comme l'Alfredo de Carmen de Burgos, n'a aucun scrupule ni aucun remords : le bien c'est ce qui l'arrange. Et, comme Alfredo, Julián gagne sur tous les plans. A l'opposé, Chano Maldonado a des problèmes de conscience. Il pourrait représenter un exemple de morale chrétienne puisqu'il a pardonné sa propre femme adultère et qu'il ne regrette jamais sa décision : « He sido siempre libre. Lo fui cuando lo de Esperanza. La perdoné en contra de todos²⁹. » (Fórmica, 1955, p. 142). On peut considérer ce choix du pardon comme un bel exemple de conduite chrétienne et l'intrigue fictionnelle comme une condamnation de la morale officielle. En effet, cette décision a coûté très cher à Maldonado : « lo del engaño, parecía que importaba a muchos. Se reunieron en un Tribunal de Honor y me expulsaron de la carrera. [...] También me echaron del Casino porque les humillaba mi presencia³⁰. » [Fórmica, 1955, p. 23] On peut donc voir ici une critique implicite d'un catholicisme refusant le pardon. Mais Maldonado est construit en même temps comme un personnage faible, lâche. Si le récit le fait résister dans un premier temps à tous les arguments que lui présente Julián pour obtenir son aide (il prétend que sa femme le trompe et qu'il n'a pas la force de la tuer, suggère qu'en feignant d'être son amant Maldonado apparaîtra comme un séducteur, se vengeant de ceux qui l'ont condamné), il le fait fléchir devant l'argent. On offre bien au lecteur une possible justification car cet argent est nécessaire pour qu'Esperanza, gravement malade, soit soignée correctement. La fin du roman n'apporte pas de véritable rédemption du personnage : Fórmica choisit de le renvoyer à sa déchéance comme s'il désirait se punir mais elle ne lui donne pas le courage d'aller avouer au juge que la scène d'adultère n'était qu'une mise en scène.

Ainsi, en l'absence de fonction idéologique assumée par une instance narrative, le lecteur se trouve face à deux personnalités masculines opposées mais qui ne peuvent lui apparaître comme des modèles puisqu'il a le choix entre un salaud qui ne pense qu'à satisfaire ses désirs et ses intérêts et un homme torturé, capable de pardonner mais couard.

Ce système narratif pose un problème encore plus sérieux avec Esperanza, la femme adultère de Chano. En effet, le roman se termine sur son cas de conscience et la

s'il s'agissait de dialogue.

29 « J'ai toujours été libre. Je l'ai été avec Esperanza. Je lui ai pardonné contre tous. »

30 « L'infidélité de ma femme avait apparemment beaucoup d'importance. Ils avaient constitué un Tribunal d'Honneur et ils m'interdirent d'exercer [...] Ils m'expulsèrent aussi de notre Cercle sous prétexte que ma présence les humiliait. »

répétition réitérée de sa culpabilité. Esperanza apprend, à sa sortie de l'hôpital, ce qui s'est passé chez elle en son absence, de la bouche d'une voisine qui fait ce commentaire : « Para mí que le habían preparado una encerrona, a la pobre criatura. [...] No había más que verla para darse cuenta que entre ella y el señor Ignacio, no podía haber nada de lo que dijeron³¹. » [Fórmica, 1955, p. 241] ». Esperanza pense alors : « Compraron a Chano para esto. Y he sido yo la que le he llevado a este final³², ce qui est un premier aveu de culpabilité. [Fórmica, 1955, p. 241] ». Sur quoi, elle prend le manteau oublié par Aurelia et quitte la maison. Un peu plus tard elle le passe sur ses épaules : « El perfume de Aurelia la envolvió. Era como el olor de una muerta, de una mujer, a la que ella sola hubiese asesinado³³. » [Fórmica, 1955, p. 244] Il s'agit là de l'*excipit* du roman et rien ne vient contrebalancer ces propos qui, même s'ils traduisent les sentiments du personnage, sont formulés par l'instance narrative. Ils tombent alors comme la sentence finale, ce qui revient à faire, dans une bonne tradition chrétienne, de la femme l'éternelle coupable. Esperanza apparaît en quelque sorte comme l'Ève biblique, celle qui a commis le péché à l'origine de tous les drames.

Il y a beaucoup d'ambiguïté dans le roman de Fórmica, en effet, à côté du conformisme des personnages féminins (Aurelia la mère sacrifiée et Esperanza la première pécheresse), d'autres éléments implicites peuvent suggérer une critique de la situation imposée aux femmes : les trois personnages féminins n'ont aucun moyen de subvenir à leurs besoins ; elles n'ont aucune formation, ne savent rien faire et n'ont donc aucune issue personnelle en cas de problème. La seule à exercer un emploi salarié, l'épouse de Chano, fait des ménages pour ne pas mourir de faim. A nouveau, l'absence de commentaire de la part de l'instance narrative laisse planer un doute. La romancière condamne-t-elle implicitement une organisation sociale dans laquelle les femmes n'ont pas la possibilité de gérer leur vie et doivent s'en remettre à l'homme qu'elles aiment, ou pas, mais avec lequel elles sont contraintes de vivre ? La question reste sans réponse claire.

Fórmica ne laisse à ses personnages féminins aucune possibilité d'être des sujets libres de leur propre existence, sans suggérer qu'une organisation sociale différente pourrait améliorer les choses. La seule marge de manœuvre qu'elle leur laisse se situe dans le domaine de l'affect.

Esperanza a trompé son mari car elle était amoureuse d'un autre homme. L'itinéraire de cette femme est construit de manière intéressante et, là aussi, le discours implicite peut sembler corrosif. Esperanza, nous dit l'instance narrative : «

31 « A mon avis ils avaient tendu un piège à cette malheureuse. [...] Il suffisait de la regarder pour comprendre qu'il ne pouvait pas y avoir ce qu'ils prétendaient entre elle et monsieur Ignacio. »

32 « Chano a été acheté. Et je suis responsable de ce dénouement. »

33 « Le parfum d'Aurelia l'entoura. C'était comme l'odeur d'une morte, d'une femme qu'elle seule avait assassinée. »

había oído repetir hasta la saciedad, que no siendo guapa, ni rica, le costaría trabajo encontrar un marido. Por eso, su boda con Ignacio Maldonado le pareció el colmo de la buena suerte³⁴. » [Fórmica, 1955, p. 110] Mais cette critique probable du bourrage de crâne dont sont victimes les petites filles me semble immédiatement corrigée par les circonstances qui ont conduit Esperanza à tromper son mari. Pour s'être acheté des boucles d'oreilles voyantes, elle a découvert qu'elle pouvait être objet du désir masculin. La morale reste ambiguë : les bien-pensants peuvent parfaitement interpréter l'histoire d'Esperanza comme une condamnation claire de la coquetterie. On commence par attirer les regards des hommes et on devient infidèle !

De plus, Fórmica évite soigneusement de formuler l'idée d'un désir féminin : Esperanza aime son séducteur et est construite comme victime de ses sentiments plus que de ses sens. Et l'on retrouve exactement le même itinéraire avec Bárbara³⁵, la maîtresse de Julian. Elle est objet de désir, les hommes l'entretiennent en échange de l'utilisation de son corps mais elle semble n'y prendre aucun plaisir ni manifester le moindre désir. Et, comme dans le cas d'Esperanza, le premier passage à l'acte sexuel est expliqué par l'amour : Bárbara est tombée amoureuse d'un marin qui l'a abandonnée par la suite ne lui laissant d'autre option que de trouver d'autres hommes qui l'entretiennent.

Au bout du compte, aucun des personnages féminins de ce roman n'est réellement menaçant pour le pouvoir masculin : Esperanza, qui semble avoir remis en cause la virilité de son mari, était totalement soumise à son amant et c'est plus le jugement de ses amis que la trahison de son épouse qui a « dévirilisé » Maldonado.

Conclusion

Il me semble donc que l'on peut qualifier Mercedes Fórmica de féministe si, et seulement si, l'on considère comme féministe le féminisme de la différence dans sa version Section Féminine de la Phalange. Que ce soit dans l'article d'*ABC* ou dans son roman, les seules femmes qui méritent attention et indulgence sont les femmes victimes : celles qui acceptent leur « infériorité naturelle », se soumettent et sont fidèles.

De plus, alors que dans ses *Mémoires*, elle marque ses distances avec Franco pour affirmer son admiration pour José Antonio, présenté comme un révolutionnaire

34 « [Esperanza] s'est entendu répéter jusqu'à la satiété depuis l'enfance que, n'étant ni belle, ni riche, elle aurait du mal à trouver un mari, c'est pourquoi épouser Maldonado lui avait semblé le comble de la chance. »

35 Ce n'est certainement pas par hasard que la romancière a choisi de faire naître le personnage de Bárbara en Allemagne (« En Munich, en la casa donde había nacido... », p. 38), comme la « cruelle Gretchen Vögel » qu'elle juge responsable du divorce de ses parents, cf. p. 4.

intègre³⁶, il y a, me semble-t-il, dans sa défense des femmes, quelque chose de franquiste dans l'art de concéder quelques changements pour ne rien changer en profondeur.

Certes, le combat de Fórmica n'a pas été vain mais les acquis furent modestes. Selon la loi de 1958, durant la procédure de séparation, « la femme présumée innocente ne devra plus abandonner le domicile conjugal ni être placée chez des tiers ; elle conservera la garde de ses enfants. » Cependant, le mari continue de « protéger la femme », cette dernière devant toujours « lui obéir ». La loi impose également un traitement égalitaire de l'adultère (qui est considéré comme cause de séparation) que ce soit l'homme ou la femme qui l'ait commis, mais la définition de ce dernier selon les sexes demeure inchangée et il faudra toutefois attendre la loi du 26 mai 1978 (soit plus de deux ans après la mort de Franco) pour que soient abrogés les articles 449 y 452 du Code pénal. Dans un autre domaine, la Section Féminine présente devant les *Cortes* un texte sur les droits politiques et professionnels de la femme, texte approuvé le 15 juillet 1961. Selon le 1^{er} article : « La loi reconnaît à la femme les mêmes droits qu'à l'homme pour l'exercice de toute classe d'activités politiques, professionnelles et de travail sans autres limitations que celles établies par la présente loi³⁷ », c'est-à-dire les professions militaires (Armées de terre, de mer et de l'air), celles de magistrats, juges, procureurs (sauf pour les affaires concernant les mineurs ou le travail) et la Marine marchande (sauf pour des fonctions sanitaires). Il me semble que ces améliorations, indiscutables, sont surtout pour l'avocate-

romancière un rempart contre l'horreur absolue qu'est, pour elle, le divorce. À la suite du passage que j'ai cité plus haut, Fórmica justifiait le récit du divorce de ses parents en ces termes : « Hago esta síntesis dolorosa para advertir a las parejas que contemplan la ruptura del vínculo como algo maravilloso, olvidando que se

36 « Desde 1933, José Antonio venía denunciando la situación: «La falta de justicia social nos viene de que nuestra vida agraria, la de nuestras ciudades y nuestros pueblos es absolutamente inhumana e indefendible». » (« Depuis 1933, écrit-elle dans ses *Mémoires*, José Antonio dénonçait la situation : «L'absence de justice sociale nous vient de ce que notre vie rurale, celle de nos villes et de nos villages est absolument inhumaine et indéfendable» »). Et, lorsqu'elle évoque la disparition de José Antonio, elle écrit : « Su desaparición planteó una duda trágica. En lo que a mí respecta, opiné que Falange debía disolverse. Sus miembros ayudarían a ganar la guerra, pero nadie debía aprovechar unas ideas, en trance de formación, para desvirtuarlas, sabiendo que los que detentaban el poder no creían en ellas. Al general Franco le convenía mantener las apariencias de una doctrina como la de José Antonio. » (Sa disparition provoque un dilemme terrible. En ce qui me concerne, je pensais que la Phalange devait se dissoudre. Ses membres aideraient à gagner la guerre mais personne ne devaient profiter de ses idées, en cours de formation, pour les dénaturer, sachant que ceux qui détenaient le pouvoir n'y croyaient pas. Cela arrangeait le général Franco de maintenir les apparences d'une doctrine comme celle de José Antonio.) *Op. Cit.*, p. 291 et 167.

37 *Boletín Oficial de las Cortes*, 24 de julio 1961: « La ley reconoce a la mujer los mismos derechos que al varón para el ejercicio de toda clase de actividades políticas, profesionales y de trabajo, sin más limitaciones que las establecidas en la presente ley. »

trata de una mala solución a situaciones límite³⁸. » Or, je le rappelle, ce texte est publié en 1982, c'est à dire alors que le gouvernement d'Adolfo Suárez vient de faire voter (en juillet 1981) une nouvelle loi permettant le divorce. Fórmica continue donc de prétendre, avec les secteurs les plus conservateurs de la société espagnole, que

s'opposer au divorce c'est défendre et protéger les femmes. Ironie de l'histoire, à l'heure où ses *Mémoires* arrivaient dans les librairies, elle a bien dû voir les longues files de **femmes** venues présenter devant les juges leur demande de divorce.

Cette obstination, cet aveuglement sont, je l'ai dit, liés à un traumatisme personnel ; mais ils manifestent également le fossé qui s'était creusé entre les femmes espagnoles et celles qui, comme Fórmica, prétendaient agir en leur nom et penser à leur place. Dans le dernier quart du vingtième siècle, les dames de la Section Féminine n'étaient plus les seules Espagnoles capables d'être sujets et actrices de l'histoire.

38 « Je fais cette synthèse douloureuse pour prévenir les couples qui considèrent la rupture du mariage comme quelque chose de merveilleux, oubliant qu'il s'agit d'une mauvaise solution à des situations limite. »

Bibliographie

Domingo, C., 2008. *Histoire politique des femmes espagnoles de la IIe République à la fin du franquisme*, adaptation et traduction de Denis Rodrigues, PUR, Rennes.

Fórmica M., s.d. *A instancia de parte*, Ediciones Cid, Madrid.

Fórmica, M., 1953. "El domicilio conyugal", *ABC*, Madrid, 7-11.

Fórmica, M., 1975. "*Falsas y verdaderas formas del feminismo*", conferencia pronunciada el día 11 de diciembre de 1975 en el acto de homenaje a Beatriz Galindo con motivo de la inauguración del edificio Beatriz Galindo en Madrid y presentación a cargo de Luis Valls Taberner, Madrid.

Fórmica, M., 2012-13. *Visto y vivido, Memorias 1931-1947*. Sevilla: Biblioteca de la memoria. (La première édition, en deux volumes successifs, date de 1982 et 1984).

Lavail, C. 2007. "Mercedes Fórmica y su novela *A instancia de parte* entre la Sección Femenina y el feminismo" in Civil, P. et F. Crémoux (dir.). *Actas del XVI Congreso de la Asociación Internacional de Hispanistas, Nuevos caminos del hispanismo*. Paris.

Primo de Rivera, J. A. 1954. *Obras completas (edición cronológica)*, recopilación de Agustín del Río Cisneros. Delegación de la Sección Femenina de F.E.T y de las J.O.N.S, Madrid.

Primo de Rivear, P. 1938. "Educación de las mujeres", *Arriba*, Buenos Aires.

Regàs, R. 2013. «Mercedes Formica o la ideológica contradicción», *Ellas*.

Pour citer cet article

Référence électronique

CHARLON, Anne, « Mercedes Fórmica ou les tentatives d'une militante phalangiste pour améliorer la condition des Espagnoles », Revue Miroirs [En ligne], 4 Vol.2|2016, mis en ligne le 1 avril, 2016,

<http://www.revuemiroirs.fr/links/femmes/volume2/article9>

Auteur

Anne CHARLON
Université de Bourgogne

Professeur émérite
Littérature et civilisation contemporaines (langues castillane et catalane).
Centre interlangues – Textes, Image, Langage - EA 4182

anne.charlon@u-bourgogne.fr

Droits d'auteur

© RevueMiroirs.fr